



Budget 2021 en discussion à l'Assemblée Nationale

Ce n'est pas aux retraités de payer la note !

Nos retraites quasiment gelées en 2021 !

Seulement 0,4 % de revalorisation des retraites l'an l'an prochain ! C'est ce que prévoit le gouvernement dans le budget 2021 de la Sécurité sociale. Pour une retraite-sécu de 1000 €, ça fait 4 € ! Une misère qui est bien loin de couvrir l'augmentation des prix !

Exemple : le tarif réglementé du gaz augmente de 4,7 % en octobre, après avoir déjà augmenté de 1,3 % en août et 0,6 % en septembre !

Ces 0,4 % pour nos retraites représentent une baisse inacceptable de notre pouvoir d'achat !



Nos mutuelles taxées à 16,7 % !

Pour boucler son budget, le gouvernement instaure une **taxe COVID** de 1,5 milliard € sur les complémentaires-santé.

Au total, sur nos mutuelles, nous devrions payer 16,7 % de taxes, 12 % ou plus de frais de gestion, auxquels s'ajouteront la prise en charge du nouveau « **forfait-urgences** », instauré en 2021 pour chaque passage aux urgences sans hospitalisation.

Bonjour les nouvelles augmentations de cotisations !

Taxe sur les mutuelles, forfait-urgences, 2 remises en cause inadmissibles du droit de se soigner !



La CRDS prolongée indéfiniment !

- ✓ Le gouvernement se défait du coût de l'épidémie sur la Sécurité Sociale. C'est injuste puisque le manque de masques en mars et la dégradation de la situation des hôpitaux et des EHPAD ne sont pas de la responsabilité de la Sécu, mais des gouvernements successifs qui ont supprimé des lits, des budgets et du personnel.
- ✓ Mais le pire est que cette dette ne sera pas remboursée par des cotisations salariales et patronales comme d'habitude à la Sécu, mais transférées dans une caisse spéciale,

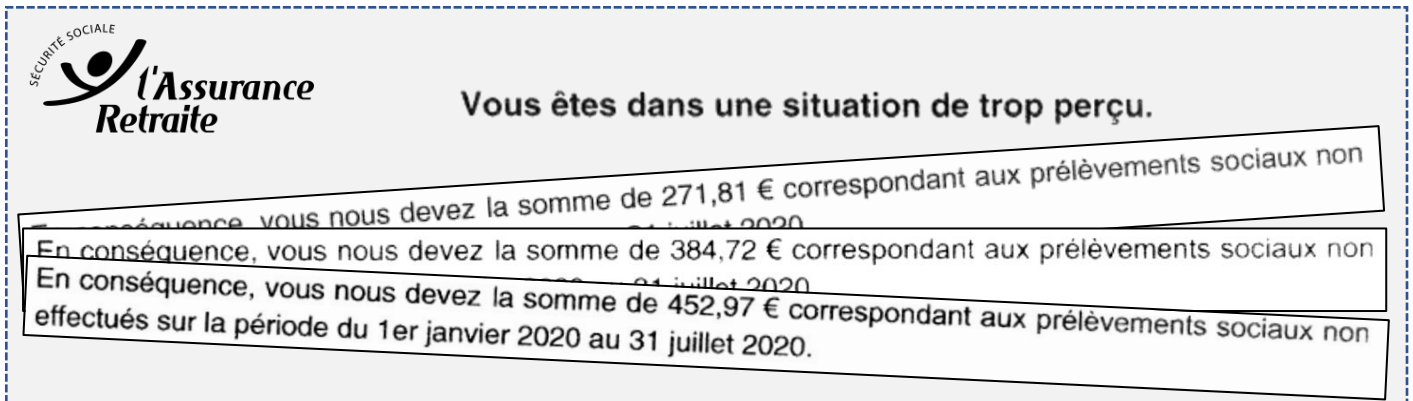
la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale) qui n'est financée que par la CRDS des salariés et retraités.

- ✓ Ce sont donc les salariés et retraités qui se retrouvent avec l'intégralité de la note alors que les grandes entreprises et leurs actionnaires sont exonérés de toute participation.
- ✓ Pour les retraités, le prélèvement CRDS de 0,5 % sur nos pensions, qui devait se terminer en 2022, est repoussé jusqu'en 2033 ... ou 2042 ... pour le moment !

C'est un provisoire qui n'a pas fini de durer si nous laissons faire !

On peut gagner !

En septembre, 200 000 retraités ont reçu de leur Caisse de retraite un avis de « trop perçu ». La CARSAT avait « oublié » d'augmenter leur CSG et leur demandait un remboursement de plusieurs centaines d'euros chacun (3 exemples ci-dessous)



Face à la réaction collective, unanime et scandalisée, le gouvernement a préféré jeter l'éponge et annuler les demandes de remboursement.

La preuve que M. Macron craint les réactions et la colère des retraités !

Perte d'autonomie et dépendance : quelles solutions ?

Avec l'âge et la maladie, certains retraités ont besoin d'une aide à domicile, et si la situation se détériore, ils doivent être hébergés dans une maison de retraite ou un EHPAD.

Aujourd'hui cela coûte très cher, surtout dans les organismes privés (Korian, Orpéa, Opalines ...) qui font leur beurre sur notre dos et notre santé. Souvent ni les retraités ni leurs familles n'ont les moyens de faire face tandis que l'aide personnalisée à l'autonomie n'est pas à la hauteur et varie suivant les départements.

La CGT revendique une prise en charge de la perte d'autonomie et de la dépendance, dans le

cadre de la branche « maladie » de la Sécurité sociale, qui est en grande partie financée par les cotisations salariales et patronales.

Mais le gouvernement et le MEDEF refusent cette solution de bon sens car les grandes entreprises refusent de participer à cette solidarité nationale. Ils veulent créer une 5^{ème} branche autonome de la sécu qui serait financée uniquement par les salariés et retraités avec notamment :

- L'instauration d'une nouvelle journée de travail non payée pour les salariés
- L'augmentation de la CSG pour les retraités.

Faire payer la perte d'autonomie et la dépendance par les retraités eux-mêmes, il fallait l'inventer !

Prendre l'argent là où il est !

Ce n'est pas aux retraités de payer la crise économique et sanitaire, et de rembourser les milliards du *plan de relance* qui ont été accordés sans contrepartie aux grandes entreprises : Carrefour, Sanofi, Renault, Bridgestone, Nokia, Général Electric ... des milliards d'aides publiques (CICE, Crédit d'impôts...) avec comme résultat des milliers de suppressions d'emplois, et des dividendes records pour les actionnaires.

La CGT appelle les salariés et retraités à participer massivement aux mouvements de protestation organisés dans les prochaines semaines contre ce budget 2021, la taxation des Mutuelles, le forfait-urgences, une nouvelle augmentation de la CSG et pour une véritable revalorisation des retraites.

Retrouvez vos droits et les actions et propositions des retraités CGT sur le site : <http://retraitecgtpsa.free.fr>